

# LE 25 NOVEMBRE 2023, TOUS ET TOUTES CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



Les violences, elles sont de toutes sortes : administratives, économiques, psychologiques, physiques, gynécologiques, sexuelles. Ça commence par la rétention de papiers et ça peut aller jusqu'au viol ou au meurtre parce qu'une « petite » violence autorise les violences les plus graves.

Les violences, elles sont partout, dans tous les milieux : riche, pauvre, avec ou sans emploi, jeunes, vieux, avec ou sans enfants, toutes les couches de la population sont concernées (enfin, les femmes de toutes ces couches...).

Le 24 novembre 2023 ou le 25 ou le 26, en France, une femme va mourir sous les coups de son compagnon puisque, en moyenne, une femme meurt tous les trois jours et que 8 fois sur 10, ce féminicide sera qualifié d'« intime ». En 2021, 684 femmes ont tenté de se suicider ou se sont suicidées à la suite de harcèlement de leur conjoint ou ex-conjoint (données du ministère de l'intérieur).

Le 25 novembre 2023 et chaque jour de l'année, ce sont en moyenne plus de 20 viols ou tentatives de viol qui sont perpétrés uniquement sur des lieux de travail.

La loi rend obligatoire la mise en place par les employeurs publics de dispositifs de signalement et de suivi des violences sexistes et sexuelles, de harcèlement moral et de discrimination.

Pour la CGT, sans moyens et sans création de nouveaux droits, les intentions resteront dans de séduisants protocoles sans possibilité de mise en place concrète. Cela est d'ailleurs confirmé par la Cour des Comptes qui parle d'affichage dans son rapport de septembre 2023 sur les crédits consacrés par l'État à l'égalité entre les femmes et les hommes.

## De l'affichage, la CGT Finances Publiques n'en veut pas.

À la DGFIP comme ailleurs, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles doit être constante, sans concession envers les agresseurs, et avec des moyens à la hauteur.

Pour les victimes, être personnel de la DGFIP doit permettre de bénéficier pleinement d'une protection fonctionnelle de haut niveau, apporter une possibilité de sortir des systèmes d'emprises et de violences intrafamiliales. Le lieu de travail doit être un levier d'émancipation ; la DGFIP doit être un lieu de refuge.

Pour y parvenir, la CGT Finances Publiques revendique de réelles mesures en matière budgétaire et en termes de droits des personnels :

- formation obligatoire et en présentiel des encadrant.es, des agent.es, qui seront ainsi en mesure de reconnaître les violences, de s'y opposer, de les dénoncer
- formation obligatoire des acteurs de prévention et de santé au travail
- élaboration de fiches réflexes à destination des services RH, des encadrant.es, des personnels et de leurs représentants
- renforcement des Formations Spécialisées et mise en place de référent.es violences désigné.es conjointement par les représentant.es des personnels et par l'administration
- droit à un environnement de travail non sexiste, sans harcèlement et sans violences sexuelles
- prise en compte de ces violences dans l'évaluation des risques sur le lieu de travail
- un congé, des modalités de travail flexible pour les victimes de violence domestique

## Le 25 novembre 2023, manifestons contre toutes les violences sexistes et sexuelles

La CGT Finances publiques a dénoncé auprès de la DG le fait qu'à ce jour, sur la page d'accueil d'Ulysse national, aucune rubrique d'urgence pouvant permettre un accès rapide aux numéros d'urgence. Pourtant certains Ulysse directionnels font apparaître le 3919, bouton donnant un accès direct aux fiches de signalement et à tous les contacts nécessaires. La DG nous a promis une harmonisation nationale de la communication. Espérons qu'elle sera au rendez-vous le 25 novembre !

